



5^e

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA) 2025

**DES MEMBRES DE
LA CAISSE DESJARDINS DE JOLIETTE ET
DU CENTRE DE LANAUDIÈRE**

tenue en mode présentiel :

Le 14 avril 2025

À 18 h 30

Sous la présidence de Mme Myriam Laporte

Personnes présentes en salle : total de 180 participants :

96 membres particuliers et non membres

70 gestionnaires et employés

14 administrateurs

Nombre de membres qui ont exercé leur droit de vote : 1 549

Assemblée générale annuelle (AGA) de la Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière tenue le 14 avril 2025, à 18 h 30 en mode présentiel.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1. Mot de bienvenue

Avant de débiter l'Assemblée, la présidente du conseil d'administration, Mme Myriam Laporte invite les musiciens à monter sur scène. Elle tient à remercier chaleureusement les musiciens de l'Orchestre symphonique des jeunes de Joliette, qui ont offert une prestation musicale lors de la période d'accueil précédant l'assemblée.

Au nom des membres du conseil d'administration, elle exprime son plaisir d'accueillir les membres et invités à cette assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière.

Elle souligne que la présence des membres témoigne de leur intérêt à prendre connaissance des réalisations de leur Caisse au cours de la dernière année et à participer activement à la vie démocratique de l'institution.

Elle remercie donc chaleureusement les membres pour leur présence et leur engagement. Au nom des administrateurs de la Caisse et en son nom, la présidente, souhaite la bienvenue à tous.

Vote Coup de cœur – Projets scolaires

Avant d'aborder les points plus formels et légaux de l'assemblée, les membres présents ont été invités à participer à un exercice de valorisation des initiatives locales, en lien avec la mission éducative de la Caisse.

Il a été rappelé qu'un exercice similaire avait été réalisé l'année précédente, portant sur trois projets d'organismes communautaires ayant bénéficié d'un soutien financier de la Caisse. Cette année, l'attention a été portée sur trois projets scolaires.

La présidente indique qu'en octobre 2024, 29 projets scolaires issus des établissements situés sur le territoire desservi par la Caisse ont été soumis dans le cadre des Prix Fondation Desjardins, tous en lien avec la persévérance scolaire.

Afin de donner vie à un plus grand nombre d'initiatives, trois projets ont été tirés au sort parmi les 18 projets non encore récompensés par la Fondation Desjardins. Ces projets recevront chacun une contribution de 500 \$ de la Caisse pour la mise en œuvre de leur idée.

Mme Adèle Lavallée, administratrice au conseil d'administration et alliée de la Fondation Desjardins pour la Caisse, a été invitée à présenter brièvement les trois projets sélectionnés.

1. Projet « Café littéraire » – École Barthélemy-Joliette

Mme Vanessa Lanctôt, enseignante, propose la création d'un coin lecture inspiré d'un café littéraire, afin de pallier l'absence d'une bibliothèque scolaire désormais convertie en salle de classe. Ce nouvel espace vise à offrir un environnement chaleureux et stimulant pour encourager la lecture chez les élèves. Ces derniers seront impliqués dans l'aménagement et la sélection des ouvrages, favorisant ainsi leur engagement et le développement d'une culture de la lecture au sein de l'école.

2. Projet « Soirée de jeux au profit d'un voyage culturel » – École Sacré-Cœur-de-Jésus de Crabtree

Mme Émilie Forest, enseignante, organise une soirée de jeux de société avec les élèves de 5e et 6e année dans le but de financer un voyage éducatif à Québec. Cette activité, inspirée des cafés ludiques, permettra aux élèves de mettre en pratique diverses compétences scolaires telles que la communication orale, la rédaction, la compréhension de règles et la gestion financière. Le projet suscite un grand enthousiasme et une forte motivation chez les élèves.

3. Projet « Je jardine, tu jardines, nous jardinons » – École Notre-Dame-de-la-Paix de Saint-Ambroise-de-Kildare

Mme Marie-Claude Bergeron, enseignante, souhaite relancer le jardin scolaire avec la participation active des élèves. Ceux-ci réaliseront toutes les étapes, des semis à la récolte, et utiliseront les produits cultivés pour préparer des recettes santé. Le projet vise à faire bénéficier l'ensemble de l'école des récoltes et à favoriser le partage des connaissances en jardinage entre les élèves. L'achat de matériel est nécessaire pour assurer le bon démarrage du projet.

À l'issue de cette présentation, les membres de l'assemblée ont été conviés à voter pour leur projet coup de cœur. Le projet ayant reçu le plus de votes bénéficiera d'une bonification supplémentaire de 500 \$, portant ainsi le soutien total à 1 000 \$.

Un peu plus tard au cours de l'assemblée, des collègues passeront pour récupérer les coupons.

Retour au déroulement habituel de l'assemblée

La présidente est assistée dans l'animation par :

- Mme Claire Sarrazin, secrétaire du conseil d'administration qui sera assistée dans ses fonctions par Mme Manon Lapalme, adjointe à la direction générale;
- M. Joël Landry, directeur général de la Caisse.

Viendront également s'adresser aux membres au cours de la soirée :

- M. Alain Maltais, président du comité coopération et Fonds d'aide au développement du milieu;
- M. Hubert Girard, président du comité mise en candidature qui présentera le rapport du comité à l'issue de l'appel de candidatures;
- Mme Isabelle Mireault, vice-présidente du conseil d'administration qui agira plus tard, comme présidente d'élection puisque la présidente du conseil d'administration sera elle-même candidate;

Mme Laporte profite de ce moment pour saluer certains invités présents :

- Représentants municipaux, Mesdames et messieurs les élus;
- Partenaires du Centre Desjardins aux Entreprises de Lanaudière, de Services Signature Desjardins et de la Fédération des caisses Desjardins du Québec;
- De même que d'anciens administrateurs et directeurs généraux des caisses.

Elle les remercie de leur présence et mentionne que c'est un plaisir de les compter parmi nous.

La présidente tient à prendre un moment de silence pour saluer les membres Desjardins qui nous ont quittés au cours de l'année 2024 qui étaient des ambassadeurs et des partenaires de la Caisse.

La présidente atteste que cette assemblée générale a dûment été convoquée par avis publié le 26 mars dernier.

Mme Laporte précise que le conseil d'administration a choisi d'offrir une formule d'assemblée en **présentiel**, ce qui implique que les membres présents pourront voter sur certains sujets alors que d'autres éléments feront l'objet d'une période de votation en différé, qui aura lieu au cours des quatre prochains jours.

C'est lors de cette période de 4 jours que les membres pourront se prononcer sur la répartition des excédents annuels et les ristournes de même que pour l'élection des membres du conseil d'administration.

Au fur et à mesure du déroulement de l'assemblée, les membres seront guidés avec les votes en direct et en différé.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

Présentation d'une capsule vidéo introductive de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règles pour participer À L'AGA

La présidente cède la parole à Mme Claire Sarrazin, secrétaire du conseil d'administration.

Mme Sarrazin communique aux membres présents, quelques informations utiles pour faciliter :

- le déroulement de l'assemblée;
- les votes en direct;

Mme Sarrazin mentionne les consignes pour exercer le droit de parole :

- Vous êtes invités à vous identifier en donnant votre prénom et nom;
- Vous aurez jusqu'à 2 minutes pour votre intervention, commentaire ou question;
- Par souci d'équité, si un membre dépasse le temps alloué, la présidente devra mettre fin à son intervention.

Mme Sarrazin précise que le but est de s'assurer que les interventions profitent à l'ensemble des membres présents.

Ainsi, si vous souhaitez intervenir une 2^e fois, ce sera possible après que tous les membres qui auront voulu s'exprimer l'auront fait.

Mme Sarrazin revient sur des précisions importantes pour exercer son vote :

Pour proposer ou appuyer une proposition et pour voter, vous devez être membre de plein droit de la Caisse depuis au moins 90 jours.

Vous devez aussi respecter les conditions suivantes :

- Résider, être domicilié ou travailler au Québec;
- Être une personne physique de 18 ans et plus, être une personne morale ou une société;
- Être un membre réadmis, membre de plein droit.

Mme Sarrazin mentionne que, «bien sûr, nous vous guiderons tout au long de l'assemblée».

2.2. Nomination des personnes scrutatrices

La présidente informe l'assemblée que les membres doivent nommer trois personnes scrutatrices pour cette assemblée. À cet effet, elle propose de nommer les trois personnes suivantes, soit :

- Mme Manon Lapalme, adjointe à la direction générale
- M. Gilo Bellehumeur, directeur Développement de marché ;
- M. David Immelé, directeur Soutien à la direction générale et aux ventes.

Elle précise que ces personnes ont préalablement été familiarisées avec le processus de votation utilisé pour cette assemblée. Elles seront responsables d'assurer le respect du processus de votation, notamment en procédant au décompte des votes, afin que l'on puisse vous communiquer les différents résultats.

☞ *Après que la présidente ait demandé aux membres en salle QUI propose et QUI appuie l'adoption de la recommandation :*

Sur proposition dûment faite et appuyée

La proposition de nommer Mme Manon Lapalme, M. Gilo Bellehumeur et M. David Immelé comme personnes scrutatrices est adoptée.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté par la secrétaire, Mme Claire Sarrazin.

Ordre du jour

Assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière du 14 avril 2025 en mode présentiel

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1. Mot de bienvenue
 - 1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
 - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
 - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
 - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 avril 2024
3. Retour sur l'année 2024
 - 3.1. Rapport du conseil d'administration
 - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
 - 3.3. Rapport financier
 - 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. Période de questions
5. Propositions soumises au vote

- 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)
- 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3. Présentation des personnes candidates
 - 5.2.4. Élection par votation (vote en différé)
- 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
- 6. Fin de la rencontre et remerciements
- 7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

☞ *Après que la présidente ait demandé aux membres présents QUI propose et QUI appuie l'adoption de la recommandation :*

Sur proposition dûment faite et appuyée

L'ordre du jour est adopté.

2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 avril 2024

Comme indiqué dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site internet de la Caisse. Puisque les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, la présidente mentionne qu'il n'y aura pas de lecture ni de résumé.

La présidente demande maintenant une proposition pour l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2023.

☞ *Après que la présidente ait demandé aux membres présents QUI propose et QUI appuie l'adoption de la recommandation :*

Sur proposition dûment faite et appuyée

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle est adopté.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

3.1. Rapport du conseil d'administration

Madame Myriam Laporte, présidente du conseil d'administration, présente tous les membres du conseil d'administration. Ce groupe, composé de 9 femmes et 7 hommes, compte comme vice-président, Mme Isabelle Mireault et comme secrétaire, Mme Claire Sarrazin qui ont déjà été nommés en début d'assemblée. Elle présente les administrateurs qui complètent le groupe et les invite à se lever, soit :

Solveig Choquette	Michel Laplante
William Denommé-Vincent	Adèle Lavallée
Ève Durand	Annie Loyer
Sylvie Gadoury	Alain Maltais
Stéphanie Gervais	Bernard Morin
Hubert Girard	Evan Murray

La présidente présente également M. Miyoles Andersly Philémon, jeune administrateur de la relève depuis le début de l'année 2025.

La présidente les remercie pour leur implication soutenue au sein du conseil d'administration de la Caisse.

Regard sur l'année 2024

La présidente mentionne qu'en regardant l'année 2024, il est possible de constater qu'elle a été marquée par une intensification des défis auxquels la société doit répondre collectivement. Dans un contexte de :

Volatilité économique, révolutions technologiques, événements météorologiques extrêmes, tensions géopolitiques et bouleversements sociaux, le Mouvement Desjardins s'est affirmé, une fois de plus, comme un pilier de stabilité pour ses membres et ses clients.

Une mission toujours pertinente

En tant que groupe financier coopératif contribuant au développement des communautés, le Mouvement Desjardins réaffirme sa volonté d'accompagner ses membres et clients dans leur autonomie financière. Dans un monde en constante évolution, Desjardins demeure une institution pertinente et proactive pour répondre aux besoins de ses membres.

Un leader socioéconomique engagé

En 2024, la Caisse a continué de mobiliser ses leviers distinctifs pour jouer pleinement son rôle de leader au sein de la communauté, notamment :

- le Fonds d'aide au développement du milieu,
- le Fonds C pour les entreprises,
- les programmes de finance solidaire,
- et le Fonds du Grand Mouvement, prolongé jusqu'au 31 décembre 2027 et bonifié de 30 M\$, pour atteindre 280 M\$.

Présents pour les membres

Dans un contexte incertain, la Caisse a redoublé d'efforts pour soutenir ses membres dans leur autonomie financière. Ce soutien s'est manifesté par :

- Des conférences dans des résidences pour aînés,
- des rencontres avec les étudiants du cégep,
- une tournée dans les écoles pour présenter le programme de la Caisse scolaire,
- des ateliers interactifs du programme "Mes finances, mes choix", animés par les Carrefours jeunesse-emploi, abordant des sujets variés tels que la gestion de l'argent, l'épargne, l'investissement, la cryptomonnaie et la planification budgétaire.
- Innovation numérique

Afin de simplifier le quotidien de ses membres, Desjardins a mis en place des solutions numériques innovantes, dont :

- Alvie, l'assistante virtuelle, qui aide à mieux gérer les finances personnelles en proposant des astuces personnalisées.
- L'intégration du dossier de crédit Equifax à la plateforme AccèsD, faisant de Desjardins la première institution financière canadienne à offrir gratuitement l'accès aux deux agences de crédit (Equifax et TransUnion) sur une même plateforme.

Des actions concrètes pour le développement durable

Comme institution financière coopérative ancrée dans son milieu, la Caisse joue un rôle déterminant dans l'engagement du Mouvement Desjardins à intégrer les enjeux ESG, environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la gestion des activités de l'ensemble de ses composantes.

La présidente souligne l'importance, pour la Caisse en tant qu'institution, de s'inscrire activement dans cette démarche.

Cet engagement se traduit notamment par l'obligation, pour le conseil d'administration de la Caisse, d'adopter un plan triennal conforme à la Norme sur le développement durable et la finance responsable.

- la formation et la mobilisation des administrateurs et employés,
- un plan de gestion des matières résiduelles et d'économie circulaire,
- la gestion de la consigne au profit de la Fondation Desjardins,
- l'installation de stations de réparation et de supports à vélo,

En 2024, 100 % des conseils d'administration des caisses ont attesté la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur du développement durable et de la finance responsable.

125 ans d'ambition

L'année 2024 marque le chemin vers une étape importante : les 125 ans du Mouvement Desjardins. Fondé le 6 décembre 1900 à Lévis par Alphonse et Dorimène Desjardins, le Mouvement est resté fidèle à sa mission d'origine : accompagner ses membres dans leur autonomie financière.

Aujourd'hui, Desjardins est :

- une institution financière d'envergure,

- un assureur de premier plan au Canada,
- la plus grande coopérative financière en Amérique du Nord, l'une des plus solides au monde.

En cette année internationale des coopératives, décrétée par l'ONU, le Mouvement Desjardins se distingue par sa longévité, sa pertinence et sa solidité, toujours à l'écoute de ses membres et clients.

Remerciements

La présidente tient à souligner la contribution de ses 177 employés et de sa direction générale, pleinement engagés à l'atteinte des ambitions de ses membres. Leur dévouement à offrir des services financiers de qualité est grandement apprécié.

Un remerciement sincère est également adressé aux 76 358 membres. Leur fidélité et leur confiance sont essentielles à la réalisation de la mission de la Caisse.

En tant que membres de la Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière, ils contribuent activement au développement du milieu et permettent à la Caisse de servir la communauté avec conviction et dévouement.

Desjardins, c'est vous. C'est nous. Tous ensemble.

3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

La présidente demande à Mme Claire Sarrazin de présenter le rapport sur la surveillance des règles déontologiques.

Madame Sarrazin, secrétaire du conseil d'administration, présente le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques:

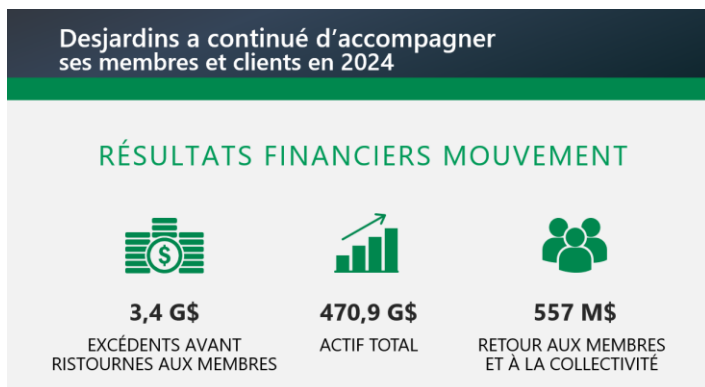
- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée;
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent;
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

3.3. Rapport financier

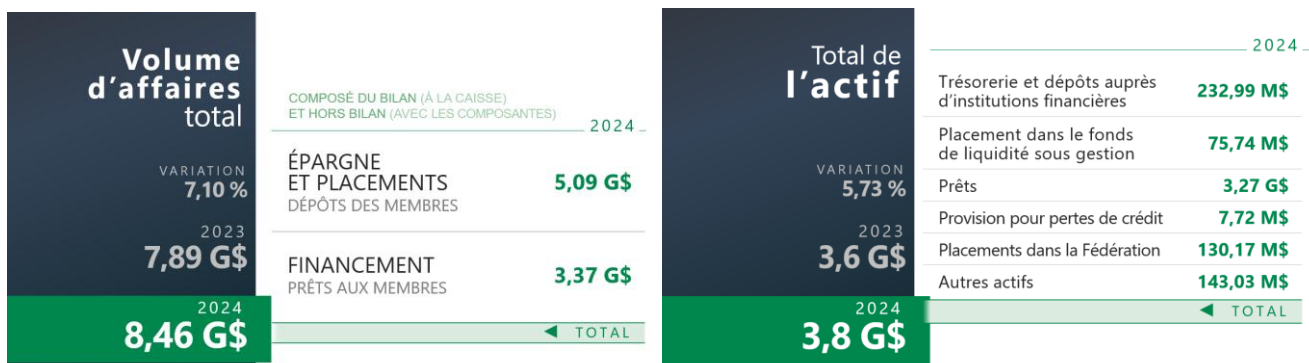
La présidente invite M. Joël Landry, directeur général, à faire part des résultats de la dernière année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2024.

Présentation des faits saillants des résultats financiers pour l'ensemble du Mouvement Desjardins

Avant de présenter les résultats de la Caisse, voici les résultats de notre grand groupe financier coopératif.



Passons maintenant à nos propres résultats, ceux de notre Caisse pour la dernière année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2024.



Total du passif		2024		Total de l'avoir		2024	
VARIATION	5,47 %	Dépôts	3,22 G\$	VARIATION	7,45 %	Capital social	364 000 \$
2023	3,17 G\$	Emprunts auprès de la Fédération	47,92 M\$	2023	465,96 M\$	Excédents à répartir	25,79 M\$
2024	3,34 G\$	Autres passifs	67,58 M\$	2024	500,69 M\$	Réserves	474,53 M\$
		TOTAL				TOTAL	

Excédents d'opération		2024		Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres		2024	
VARIATION	11,88 %	Revenu net d'intérêts	72,39 M\$	VARIATION	20,74 %	Excédents d'opération	69,73 M\$
2023	62,33 M\$	Autres revenus	22,74 M\$	2023	27,45 M\$	Revenus liés à la juste valeur des instruments financiers dérivés	12,56 M\$
2024	69,73 M\$	Revenus d'opération	95,13 M\$	2024	33,14 M\$	Cotisation aux composantes Mouvement et frais afférents	(33,14) M\$
		Dotation à la provision pour pertes de crédit	10 000 \$			Frais relatifs à l'aide au développement du milieu	(2,91) M\$
		Frais autres que d'intérêts	25,39 M\$			Excédents avant impôts et ristournes aux membres	46,25 M\$
		TOTAL				Impôts sur les excédents	8,39 M\$
						Excédents avant ristournes aux membres	37,85 M\$
						Ristournes aux membres	6,41 M\$
						Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres	(1,70) M\$
						TOTAL	

La présidente prend la parole et demande aux membres présents s'ils ont des questions ou des commentaires concernant les résultats financiers présentés. Elle les invite, le cas échéant, à se déplacer au micro, à se nommer et à formuler leur intervention. Aucune question ni commentaire n'ayant été formulé, la présidente déclare fermée la période d'échange.

Elle remercie ensuite le directeur général pour son excellente présentation ainsi que pour sa gestion rigoureuse de la Caisse.

3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

La présidente invite M. Alain Maltais, président du comité coopération et FADM à présenter le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements dans le milieu.

M. Maltais présente les sommes totales qui ont été investies en 2024 pour soutenir des projets et initiatives du milieu, que ce soit avec notre Fonds d'aide au développement du milieu ou nos dons et commandites, voici une courte capsule vidéo.

CAPSULE VIDÉO

Vous avez pu constater que la Caisse appuie un grand nombre d'organismes et d'institutions jouant un rôle essentiel auprès de notre population des 16 villes et municipalités que nous desservons. Soyons fiers collectivement d'un tel bilan!

Lors de l'année 2024, la Caisse a mené une consultation auprès de ses membres portant sur ses engagements dans le milieu ainsi que sur l'utilisation souhaitée du Fonds d'aide au développement du milieu.

Les réponses recueillies dans le cadre de cette démarche ont permis d'enrichir les réflexions du conseil d'administration. Elles ont également contribué à intégrer la voix des membres dans les décisions et projets à prioriser, renforçant ainsi la pertinence et l'ancrage communautaire des actions de la Caisse.

Il a également été rappelé que la Caisse dispose d'une politique de contribution, rendue publique sur son site Internet. Cette politique vise à assurer une transparence complète auprès des membres et partenaires quant à l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu, des dons et des commandites. Elle précise les priorités d'investissement propres à la Caisse, en lien avec les enjeux socioéconomiques de la communauté. Elle sert également de guide aux promoteurs et demandeurs afin de mieux comprendre les types de projets recherchés ainsi que le processus de réception et d'analyse des demandes.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La présidente invite les personnes dans la salle à se présenter au micro afin de poser leurs questions.

Première intervention :

Une représentante de l'organisme "Au Bonheur des Aînés" a pris la parole afin de féliciter et remercier chaleureusement la Caisse pour son soutien constant envers leur organisme. Elle souligne que celui-ci regroupe environ 750 aînés sur le territoire, et que l'appui de la Caisse contribue directement au bien-être de ses personnes.

Toutefois, elle tient à porter à l'attention une difficulté rencontrée lors du renouvellement de leur assurance. En effet, l'organisme doit, à chaque échéance, recourir à d'autres assureurs, puisque Desjardins n'offre pas la couverture en responsabilité civile pour les administrateurs de leur conseil d'administration. Elle précise que l'organisme aimerait vivement pouvoir regrouper l'ensemble de ses services financiers au sein de la Caisse, et souhaite qu'une solution puisse éventuellement être envisagée à cet égard.

Réponse :

Le directeur général tient à remercier chaleureusement la personne pour ses bons mots ainsi que pour l'engagement et les réalisations de l'organisme "Au Bonheur des Aînés".

Concernant la couverture d'assurance, il est exact que les assurances Desjardins ne couvrent pas actuellement la responsabilité civile des administrateurs de conseils d'administration. Toutefois, Desjardins a récemment acquis une nouvelle compagnie d'assurance dans les Maritimes, laquelle offrira prochainement une gamme de produits susceptibles de répondre à ce besoin spécifique.

L'intention de Desjardins demeure de fournir une protection complète à ses membres et clients. Le directeur général remercie la personne d'avoir soulevé ce point important, et un suivi sera effectué à ce sujet.

Deuxième intervention :

La représentante de la direction générale de l'organisme "Ô Travail de rue" prend la parole pour appuyer l'intervention de sa collègue concernant les enjeux liés aux assurances pour les organismes communautaires.

De plus, elle débute en exprimant sa profonde gratitude envers Desjardins, et tout particulièrement envers M. Joël Landry, qu'elle remercie chaleureusement. Elle souligne qu'en dépit d'un horaire très chargé, M. Landry demeure disponible et engagé auprès des promoteurs de projets communautaires. Ce soutien constant, selon elle, est d'une grande portée et mérite toute leur reconnaissance.

Elle tient également à remercier l'ensemble de l'équipe de la Caisse. L'organisme porte un projet depuis plus d'un an, au cours duquel plusieurs embûches ont été rencontrées. Elle souligne que les employés de Desjardins ont toujours été présents pour les accompagner, en particulier Mme Chantal Lambert, qu'elle remercie pour sa disponibilité, son écoute et son humanité.

Enfin, elle rappelle que Desjardins soutient leur organisation et leur mission depuis près de 20 ans, une contribution essentielle qui renforce leur capacité d'agir auprès de la communauté. Elle conclut son intervention en adressant un sincère remerciement au nom de l'organisme "Ô Travail de rue".

Réponse :

La présidente remercie les deux organismes pour leurs commentaires. Elle souhaite simplement ajouter que Desjardins met également à disposition des lieux de concertation et d'échanges entre les caisses et avec le Mouvement. Des tables et des forums de concertation existent, permettant aux administrateurs, à partir des échos recueillis auprès des membres, de faire remonter leurs besoins, de partager les enjeux rencontrés et de proposer des pistes d'amélioration. Elle en prend bonne note.

Troisième intervention :

M. Elyes Chourou, Directeur Desjardins Entreprises – Lanaudière, informe que Desjardins a procédé à l'acquisition d'ICPEI, une compagnie d'assurance, comme confirmé par M. Joël Landry. Il précise qu'à compter du mois de mai, Desjardins Entreprises deviendra, au niveau sectoriel, le deuxième Centre Desjardins Entreprises (CDE) à bénéficier de l'accès complet à l'ensemble des services offerts. Cette évolution stratégique permettra de renforcer les liens avec les organismes partenaires, notamment en assurant un meilleur suivi en matière d'assurances. À cet effet, M. Chourou prévoit entrer en contact avec les deux organismes concernés afin d'assurer une coordination efficace.

Réponse :

M. Landry remercie M. Chourou pour son intervention et souligne l'importance de cette avancée pour le développement des partenariats.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1. Présentation des propositions sur le partage des excédents annuels (ristournes)

La présidente présente une capsule vidéo portant sur le partage des excédents et la ristourne.

CAPSULE VIDÉO

Mme Laporte explique maintenant comment le rapport annuel 2024 et l'évolution de la ristourne se traduisent dans la proposition pour laquelle les membres seront appelés à voter après les présentations.

Elle indique que toute la documentation de référence est disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse.

La présidente tient à préciser aux membres que le scénario qui est recommandé par le conseil d'administration est celui estimé le plus avantageux pour l'ensemble de nos membres et de notre communauté; et bien sûr qu'il est totalement conforme aux encadrements applicables.

La présidente invite M. Joël Landry à présenter la recommandation du conseil d'administration concernant la façon de les répartir.

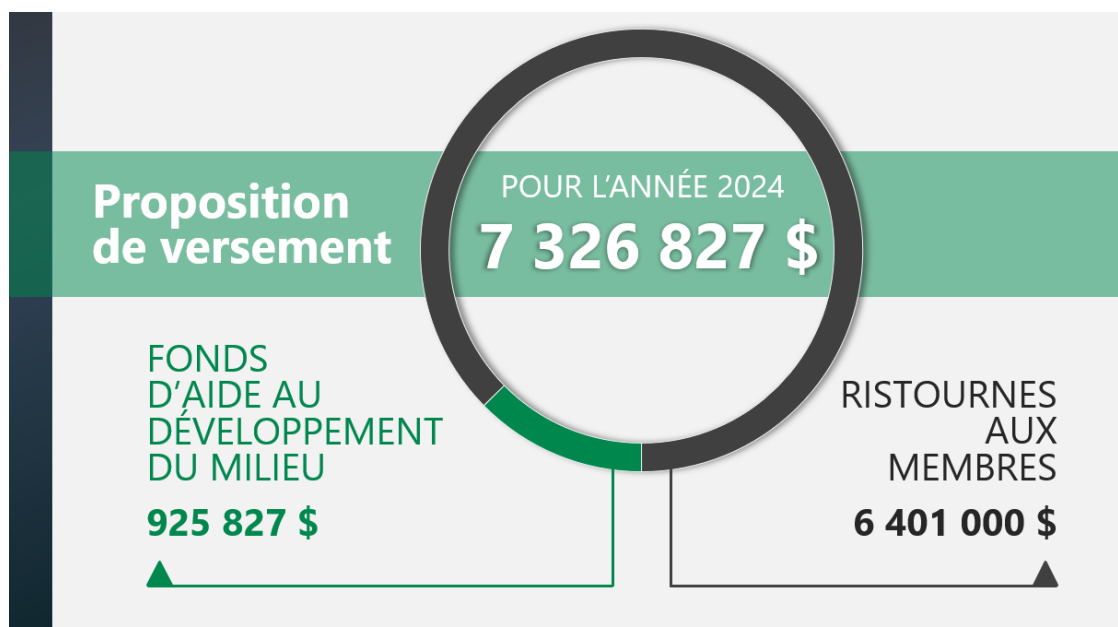
Le directeur général présente la recommandation :

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS	
EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)	
Excédents avant ristournes aux membres	37 853
Virements réglementaires et autres ajustements	(7 361)
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(11 080)
• Autres éléments du résultat	1 582
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	2 140
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	(3)
Solde des excédents à répartir	30 492
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM	(5 628)
• Ristourne	(6 401)
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	1 699
• Affectation au FADM	(926)
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0
Affectation à la réserve générale	(24 864)
Solde des excédents à répartir	0

FADM
Fonds d'aide au développement du milieu

RRE
Réserve pour ristournes éventuelles

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.



PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes		764
Épargne et placements	0,58 \$	973
Fonds		314
Prêts et marges de crédit		1 889
RISTOURNE ASSURANCES²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	879
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	452
RISTOURNE PRODUITS²	Montant de 50 \$³	993
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	137
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		6 401

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

La présidente remercie le directeur général pour ces explications.

La présidente demande maintenant la proposition d'une personne parmi les membres habilités à la faire pour appuyer la recommandation.

☞ Après que la présidente ait demandé aux membres présents QUI propose et QUI appuie la recommandation :

Sur proposition dûment faite et appuyée, la recommandation est adoptée.

Prenez note que cette proposition de l'assemblée, recommandée par le conseil d'administration et qui concerne la répartition des excédents annuels et les taux de ristournes, sera soumise au vote au cours des 4 prochains jours.

5.2. Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

Étant donné que la présidente fait partie des personnes candidates, la vice-présidente, Mme Isabelle Mireault agira comme présidente d'élection tel que le prévoit le *Règlement intérieur caisse*.

5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature

La vice-présidente, Mme Mireault, invite M. Hubert Girard à nous faire part du rapport du comité de Mise en candidature.

M. Girard mentionne qu'avant de présenter notre rapport, il aimerait rappeler la démarche du profil collectif enrichi. Comme vous le savez, la confiance des membres envers le conseil d'administration de la Caisse est primordiale. Les membres s'attendent à ce que le conseil soit formé de personnes qui leur ressemblent et qui possèdent collectivement les qualités et les compétences nécessaires pour bien représenter leurs intérêts et s'assurer que la Caisse soit bien gérée.

C'est pourquoi votre conseil d'administration s'est doté d'un profil collectif cible qui identifie les compétences recherchées et différents critères de représentativité tels que le genre, l'âge et la diversité ethnoculturelle.

Le conseil d'administration met à jour, chaque année, son profil collectif en fonction de sa réalité et ses besoins et détermine les critères particulièrement recherchés pour la prochaine élection. Ce sont ces critères qui ont été communiqués aux membres lors de l'appel de candidatures.

En posant sa candidature, chaque membre devait d'ailleurs démontrer dans quelle mesure il viendrait enrichir la composition du conseil.

Il est important de comprendre que les critères recherchés par le conseil d'administration ne sont pas obligatoires, il s'agit plutôt d'objectifs que nous nous donnons pour assurer la diversité et la complémentarité des compétences des administrateurs et administratrices.

Au nom de mes collègues du comité de Mise en candidature, j'ai le plaisir de vous présenter notre rapport en vue

de l'élection des membres du conseil d'administration.

Conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidatures a été diffusé par différents moyens de communication pour une durée de 20 jours, à partir du 9 janvier au 9 février 2025 à 15h de la façon suivante :

Pour l'assemblée générale de cette année, 5 postes sont à combler et la Caisse a reçu 7 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur de la Caisse et le Code de déontologie de Desjardins.

Comme indiqué dans l'avis d'appel de candidatures, nous vous rappelons que le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif :

- des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants : en comptabilité et en droit, détenant un diplôme universitaire, serait un atout;
- 2 femmes et 3 hommes afin de maintenir la parité au conseil d'administration. Les personnes de toute autre identité de genre sont invitées à soumettre leur candidature;
- des membres appartenant aux groupes d'âge suivants : 2 de 35-49 ans, 1 de 50-64 ans et 2 de 65 ans et plus;
- des personnes représentant le secteur de la construction serait un atout;
- des personnes représentant la diversité ethnoculturelle;

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la Caisse et est disponible à la Caisse sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif.

La vice-présidente remercie M. Girard pour ces explications.

5.2.3. Présentation des personnes candidates

La vice-présidente informe les membres que, comme mentionné en début d'assemblée, l'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé.

Elle mentionne qu'avant de procéder à l'élection des membres du conseil d'administration, il a été demandé à chacune des personnes candidates éligibles à la fonction de préparer une courte présentation orale d'une durée maximale de deux (2) minutes.

Elle précise que les présentations seront chronométrées et qu'afin d'assurer l'équité entre toutes les personnes candidates, elle interviendra pour signaler la fin du temps alloué, le cas échéant.

Elle informe l'assemblée qu'une personne s'est désistée en début de journée. Ainsi, ce sont sept (7) personnes qui viendront présenter leur candidature, lesquelles sont affichées à l'écran.

Les présentations débutent par ordre alphabétique de nom de famille, en commençant par :

M. Michel Boisvert
M. William Denommé-Vincent
Mme Ève Durand
Mme Sylvie Gadoury
M. Marco Guilbault
Mme Myriam Laporte
M. Evan Murray

La vice-présidente souhaite bonne chance à ceux et celles qui seront en élection pour les 4 prochains jours. Elle remercie les candidats de s'être prêtés à cet exercice démocratique et salue sincèrement leur engagement.

5.2.4. Élection par votation

Avant de céder la parole à la présidente, Mme Mireault rappelle, comme mentionné en début d'assemblée, que l'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote différé, qui se tiendra au cours des quatre prochains jours.

5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

La présidente invite Mme Sarrazin à donner les précisions sur l'exercice de vote en différé, et l'annonce des résultats.

En effet, Mme Sarrazin mentionne que **dès la fin de la présentation et au cours des quatre prochains jours**, les membres présents seront appelés à voter sur les éléments suivants, soit :

- La proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes; et
- l'élection des membres du conseil d'administration.

Pour l'exercice du vote en différé, Mme Sarrazin rappelle que :

Seuls les membres de plein droit admis depuis 90 jours et plus pourront voter.

Elle rappelle à l'assemblée que la documentation de référence est disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse :

- Le document présentant les personnes candidates;
- Un document présentant la proposition sur le partage des excédents et la ristourne;
- Le rapport annuel qui contient le rapport financier de la Caisse.

Comment faire pour voter?

Vous pourrez vous rendre directement sur **AccèsD, mobile ou Internet**

- Et cliquez sur le bouton « Mon vote »;
- Des consignes claires seront disponibles pour enregistrer vos votes.

Dans les deux cas, pour être habilité à voter, vous devrez d'abord être inscrit au service **AccèsD**. Si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez faire la demande directement en ligne ou en contactant notre caisse.

Et pourquoi utiliser **AccèsD**? Notre plateforme de votation nous permet de confirmer que vous répondez bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit. De plus, **AccèsD** nous permet de nous assurer que chaque membre ne pourra voter qu'une seule fois afin de respecter notre principe coopératif « un membre, un vote ».

Vous avez également la possibilité d'utiliser l'une des bornes de votation, dès l'ouverture de la période de votation, ce soir, à la sortie de la salle. Les bornes seront également disponibles dès demain, et pour les trois prochains jours dans l'un des 7 différents centres de services de la Caisse. Cette solution a été mise en place afin de permettre de recueillir le vote des membres qui n'ont pas **AccèsD**, mais sachez qu'elle est ouverte à tous.

Dès la fin de la présentation, la période de votation sera ouverte, comme nous le disions, pour les trois prochains jours, en raison du jour férié, dans chacun de nos 7 centres de services. Il sera donc possible pour les membres de voter jusqu'au vendredi 18 avril 2025, à 23 h 59.

Précisions sur l'annonce des résultats et la levée de l'assemblée

Mme Sarrazin précise que jusqu'au moment du dévoilement, les résultats de vote demeurent confidentiels.

Puis dans les 24 heures suivant la fin de la période de votation, le résultat des votes sera publié sur le site Internet de la Caisse et disponible auprès de la Caisse.

C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle.

Enfin, bien que votre conseil d'administration estime que la proposition de partage des excédents sur laquelle vous êtes invités à voter soit celle qui est la plus avantageuse pour les membres et la communauté, je dois toutefois vous informer que, si jamais il y a un vote négatif sur la proposition, l'annonce du résultat de vote ne mettra pas fin à l'assemblée. Cette dernière sera ajournée et sera reprise au cours des prochains jours.

Vous serez alors invités à voter sur une nouvelle proposition qui vous sera soumise pour une nouvelle période de votation.

Un vote positif à la proposition de partage des excédents est nécessaire pour mettre fin à l'assemblée.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Avant de conclure officiellement, la présidente prend encore quelques instants pour revenir sur les trois projets scolaires qui ont été présentés au début de la rencontre.

Le projet scolaire ayant obtenu le plus grand nombre de votes recevra un montant additionnel de 500 \$, pour une reconnaissance totale de 1 000 \$.

Projets scolaires:

1 : « Café littéraire » présenté par Mme Vanessa Lancôt, enseignante à l'École Barthélemy-Joliette.

2 : « Soirée de jeux au profit d'un voyage culturel » présenté par Mme Émilie Forest, enseignante à l'École Primaire Sacré-Cœur-de-Jésus (Crabtree).

3 : « Je jardine, tu jardines, nous jardinons » présenté par Mme Marie-Claude Bergeron, enseignante à l'École Primaire Notre-Dame-de-la-Paix (Saint-Ambroise-de-Kildare), accompagnée de Mme Anne Grondin (directrice) et de Mme Josée Durette.

Les scrutateurs ont procédé au décompte des votes.

La présidente offre ses félicitations et informe que le projet numéro 3 intitulé «Je jardine, tu jardines, nous jardinons» de l'École primaire Notre-Dame-de-la-Paix, située à Saint-Ambroise-de-Kildare, se mérite la contribution financière de 1 000 \$.

Elle tient également à féliciter les deux autres écoles finalistes, qui se méritent chacune un prix de 500 \$:

- L'École Barthélemy-Joliette, pour son projet inspirant intitulé « Café littéraire ».
- L'École Primaire Sacré-Cœur-de-Jésus (Crabtree), pour son initiative « Soirée de jeux au profit d'un voyage culturel ».

La Caisse tient également à souligner les 11 projets initialement soutenus par la Fondation Desjardins. Ce sont toutes de magnifiques initiatives qui contribueront à enrichir l'apprentissage des jeunes et à nourrir leur intérêt pour l'école.

À la toute fin de l'assemblée, les trois enseignantes sont invitées à se joindre à l'avant pour une prise de photo officielle et pour la remise du chèque au nom de l'école.

Prix de présence

Quelques prix de présence sont offerts aux membres présents.

La présidente mentionne qu'en assistant à l'assemblée, les membres avaient la chance de remporter l'un des 10 prix de 100\$. Au cours de l'assemblée, notre équipe dédiée a procédé électroniquement au tirage au sort parmi tous les gens présents. Félicitations à tous les gagnants! À la suite de l'Assemblée générale annuelle, un membre de notre équipe communiquera avec vous sous peu afin de planifier le dépôt du montant de 100 \$ directement dans votre compte Desjardins.

La présidente invite les membres à surveiller nos prochaines communications pour connaître les résultats des votes et pour la levée officielle de cette assemblée générale annuelle.

Un code QR est disponible sur la tablette mémo remise à l'arrivée. Les participants sont invités à le scanner à l'aide de leur appareil mobile afin d'accéder au sondage. Celui-ci peut être complété dans un délai de quatre (4) jours suivant l'assemblée. Pour les personnes n'ayant pas accès à un outil technologique, des copies papier du sondage sont disponibles au vestiaire. La présidente remercie les participants de prendre quelques instants pour remplir le sondage avant de quitter les lieux.

Mot de la fin

À la fin de l'Assemblée générale annuelle, la présidence a tenu à exprimer les remerciements suivants :

Au nom des membres du conseil d'administration, les membres présents sont remerciés pour leur participation ainsi que pour la confiance témoignée envers le conseil et l'ensemble de l'équipe de la Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière.

Des remerciements particuliers ont été adressés :

- Aux personnes ayant accompagné la présidence durant la soirée pour assurer le bon déroulement de l'assemblée.
- À toutes celles et ceux ayant contribué à la préparation de l'événement.
- Au personnel de la Caisse pour son engagement quotidien à offrir un service de qualité aux membres.
- Aux musiciens de l'Orchestre symphonique des jeunes de Joliette pour leur prestation durant la période

- d'accueil.
- Aux enseignantes impliquées dans les projets scolaires pour leur présence.
- Au Cégep de Lanaudière à Joliette pour avoir gracieusement mis à disposition le stationnement pour les participants.

La présidence a également souhaité bonne chance aux candidats en élection à compter de ce moment.

La séance s'est conclue par des vœux de bonne fin de soirée et de bon vote à tous les participants.

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le conseil d'administration :

Proposition sur la répartition des excédents annuels et les ristournes

95.99 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est : **Adoptée**

Élection des candidats à la fonction d'administrateur pour l'année 2025.

Après compilation des votes enregistrés, la présidente d'élection déclare élues les personnes suivantes :

1. M. William Denommé-Vincent
2. Mme Ève Durand
3. Mme Sylvie Gadoury
4. Mme Myriam Laporte
5. M. Evan Murray

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'AGA est officiellement levée, le **22 avril 2025 à 11 h 58**.

Pour Adoption, le 20 avril 2026.

LA PRÉSIDENTE

LA SECRÉTAIRE

Myriam Laporte

Claire Sarrazin